

Le Sgen-CFDT a toujours été à l'initiative pour que le télétravail avance pour tous. Les enjeux doivent permettre de mieux concilier vie professionnelle et vie personnelle tout en parlant organisation du travail.

- L'accès au **télétravail pour tous** les métiers dès lors que des **activités télétravaillables** sont identifiées.
- La réelle application des **trois jours** de télétravail dès lors que plus de 60 % de leur mission sont télétravaillables les trois jours sont possibles.
- Un vrai **droit à la déconnexion**.
- Un temps de travail reconnu et comptabilisé.
- La **réévaluation de l'indemnité** de télétravail.
- Des outils adaptés pour le travail à distance.
- La possibilité d'**articuler travail nomade et télétravail**.
- La mobilisation de tous les moyens nécessaires pour rendre accessibles et sécurisées toutes les applications nécessaires au travail à distance.
- Des structures favorisant la **médiation** en cas de refus du télétravail.
- Des **formations** à l'exercice en télétravail notamment pour les cadres.

Le Sgen-CFDT demande la mise en place de référents télétravail dans les académies.

Cette personne aurait pour mission :

- l'**accompagnement des équipes** de travail dans la mise en place,
- le conseil des agents dans leurs installations à domicile,
- le suivi des **tiers-lieux** possibles et de leur accès pour les agents qui le souhaitent,
- la conduite du suivi des accords et des **bilans annuels**.



**IL EST GRAND TEMPS QUE LES NÉGOCIATIONS TÉLÉTRAVAIL
REPRENNENT DANS LES MINISTÈRES DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE.**

